

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC
1202-1-1**

QC 830001

Première édition
First edition
1994-05

Isolateurs pour fibres optiques –

Partie 1-1:
Spécification particulière cadre

Fibre optic isolators –

Part 1-1:
Blank detail specification



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 1202-1-1: 1994

Numéros des publications

Depuis le 1er janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60000.

Publications consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Validité de la présente publication

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique.

Des renseignements relatifs à la date de reconfirmation de la publication sont disponibles dans le Catalogue de la CEI.

Les renseignements relatifs à des questions à l'étude et des travaux en cours entrepris par le comité technique qui a établi cette publication, ainsi que la liste des publications établies, se trouvent dans les documents ci-dessous:

- «Site web» de la CEI*
- **Catalogue des publications de la CEI**
Publié annuellement et mis à jour régulièrement (Catalogue en ligne)*
- **Bulletin de la CEI**
Disponible à la fois au «site web» de la CEI* et comme périodique imprimé

Terminologie, symboles graphiques et littéraux

En ce qui concerne la terminologie générale, le lecteur se reportera à la CEI 60050: *Vocabulaire Electrotechnique International* (VEI).

Pour les symboles graphiques, les symboles littéraux et les signes d'usage général approuvés par la CEI, le lecteur consultera la CEI 60027: *Symboles littéraux à utiliser en électrotechnique*, la CEI 60417: *Symboles graphiques utilisables sur le matériel. Index, relevé et compilation des feuilles individuelles*, et la CEI 60617: *Symboles graphiques pour schémas*.

* Voir adresse «site web» sur la page de titre.

Numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60000 series.

Consolidated publications

Consolidated versions of some IEC publications including amendments are available. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Validity of this publication

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology.

Information relating to the date of the reconfirmation of the publication is available in the IEC catalogue.

Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is to be found at the following IEC sources:

- **IEC web site***
- **Catalogue of IEC publications**
Published yearly with regular updates (On-line catalogue)*
- **IEC Bulletin**
Available both at the IEC web site* and as a printed periodical

Terminology, graphical and letter symbols

For general terminology, readers are referred to IEC 60050: *International Electrotechnical Vocabulary* (IEV).

For graphical symbols, and letter symbols and signs approved by the IEC for general use, readers are referred to publications IEC 60027: *Letter symbols to be used in electrical technology*, IEC 60417: *Graphical symbols for use on equipment. Index, survey and compilation of the single sheets* and IEC 60617: *Graphical symbols for diagrams*.

* See web site address on title page.

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
1202-1-1

QC 830001

Première édition
First edition
1994-05

Isolateurs pour fibres optiques –

Partie 1-1:
Spécification particulière cadre

Fibre optic isolators –

Part 1-1:
Blank detail specification

© CEI 1994 Droits de reproduction réservés — Copyright – all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

N

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVA Documents
Document Sharing Hub

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

ISOLATEURS POUR FIBRES OPTIQUES –

Partie 1-1: Spécification particulière cadre

AVANT-PROPOS

- 1) La CEI (Commission Electrotechnique Internationale) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI, entre autres activités, publie des Normes internationales. Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI en ce qui concerne les questions techniques, préparés par les comités d'études où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 3) Ces décisions constituent des recommandations internationales publiées sous forme de normes, de rapports techniques ou de guides et agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 4) Dans le but d'encourager l'unification internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent à appliquer de façon transparente, dans toute la mesure possible, les Normes internationales de la CEI dans leurs normes nationales et régionales. Toute divergence entre la norme de la CEI et la norme nationale ou régionale correspondante doit être indiquée en termes clairs dans cette dernière.

La Norme internationale CEI 1202-1-1 a été établie par le sous-comité 86B: Dispositifs d'interconnexion et composants passifs à fibres optiques, du comité d'études 86 de la CEI: Fibres optiques.

Le texte de cette norme est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
86B(BC)143	86B(BC)177A

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

**FIBRE OPTIC ISOLATORS –
Part 1-1: Blank detail specification**

FOREWORD

- 1) The IEC (International Electrotechnical Commission) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of the IEC is to promote international cooperation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, the IEC publishes International Standards. Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. The IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters, prepared by technical committees on which all the National Committees having a special interest therein are represented, express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the subjects dealt with.
- 3) They have the form of recommendations for international use published in the form of standards, technical reports or guides and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 4) In order to promote international unification, IEC National Committees undertake to apply IEC International Standards transparently to the maximum extent possible in their national and regional standards. Any divergence between the IEC Standard and the corresponding national or regional standard shall be clearly indicated in the latter.

International Standard IEC 1202-1-1 has been prepared by sub-committee 86B: Fibre optics interconnecting devices and passive components, of IEC technical committee 86: Fibre optics.

The text of this standard is based on the following documents:

DIS	Report on voting
86B(CO)143	86B(CO)177A

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the report on voting indicated in the above table.

ISOLATEURS POUR FIBRES OPTIQUES –

Partie 1-1: Spécification particulière cadre

INTRODUCTION

La présente spécification particulière cadre est une feuille vierge contenant des instructions servant à préparer la spécification particulière.

Elle doit être utilisée avec la CEI 1202-1: 1994, *Isolateurs pour fibres optiques – Partie 1: Spécification générique*. Elle contient des exigences de modèles et de disposition ainsi que le contenu minimal des spécifications particulières. Les spécifications particulières ne satisfaisant pas à ces exigences ne doivent pas être considérées comme conformes aux spécifications de la CEI ni décrites en tant que telles.

Instructions pour la réalisation d'une spécification particulière

Des espaces sont prévus pour les informations de la spécification particulière. Ils sont identifiés par des numéros entre crochets et leur contenu est défini ci-dessous. La taille des espaces figurant de cette spécification particulière cadre ne constitue qu'un exemple car elle varie d'une spécification particulière à une autre en fonction de la quantité des informations devant y figurer.

Cependant, seuls les essais applicables à un isolateur particulier doivent figurer dans la spécification particulière correspondante. Lors du projet de spécification particulière finale, éliminer les numéros d'instructions entre crochets.

Numéro d'espace

Informations requises dans une spécification particulière

- | | |
|-----|---|
| [1] | Le nom de l'organisation nationale sous l'autorité de laquelle la spécification particulière est préparée. |
| [2] | Le numéro CEI de la spécification particulière cadre, suivi de «CEI» et du numéro attribué à la spécification particulière. |
| [3] | Le numéro et la date de publication de la spécification générique internationale. |
| [4] | Le numéro national de la spécification particulière, la date de publication et toute information complémentaire requise par le système national. |
| [5] | Identification des composants – inscrire les points suivants: <ul style="list-style-type: none"> – type; – modèle (configuration); – numéro d'identification de variante; – fonction: brève description de l'isolateur, y compris la dépendance de polarisation, la plage de longueurs d'ondes; – masse. |

FIBRE OPTIC ISOLATORS –

Part 1-1: Blank detail specification

INTRODUCTION

The blank detail specification is a blank worksheet with instructions for preparing detail specifications.

It should be used with IEC 1202-1: 1994, *Fibre optic isolators – Part 1: Generic specification*. It contains requirements for style, layout, and minimum contents of detail specifications. Detail specifications not complying with these requirements may not be considered as being in accordance with IEC specifications, nor shall they be so described.

Instructions for completion of a detail specification

Spaces are provided for entering the information in the detail specification. The spaces are identified by numbers between square brackets. The contents of these numbered spaces are identified below. The sizes of the spaces shown in this blank detail specification are only an example, since they will vary from one detail specification to another, depending on the amount of information that must be filled in.

However, only tests that are applicable to an individual isolator style shall be entered when establishing the corresponding detail specification. When drafting the final detail specification, eliminate the bracketed instruction numbers.

Space number	Information required in a detail specification
[1]	The name of the national organization under whose authority the detail specification is drafted.
[2]	The IEC number of the IEC blank detail specification, followed by IEC and the allotted number for the detail specification.
[3]	The number and date of issue of the international generic specification.
[4]	The national number of the detail specification, date of issue, and any additional information required by the national system.
[5]	Identification of components – enter the following details: – type; – style (configuration); – variant identification number; – function: a short description of the isolator style, including polarization dependence, wavelength range; – mass.

- [6] **Caractéristiques particulières**
Inscrire les caractéristiques applicables de classification, les propriétés optiques, la catégorie climatique.
- [7] Inscrire le niveau d'assurance de la qualité comme défini en 2.1.5 de la CEI 1202-1.
- [8] Ajouter la procédure de qualification requise pour la spécification particulière (procédure de l'échantillonnage fixe ou lot par lot).
- [9] Faire figurer la référence au document international ou national approprié contenant le ou les dessins représentant l'encombrement du corps concerné ainsi que toutes les dimensions nécessaires au montage. Le dessin ainsi que les détails relatifs au perçage et au montage de panneaux doivent être fournis. Les variantes ayant des dimensions d'encombrement différentes doivent être listées sous forme de tableaux.
- [10] Les informations appropriées à chacune des variantes traitées dans la spécification particulière doivent comprendre:
- le type de fibre et/ou câbles (ou tailles);
 - éventuellement des protections contre l'environnement;
 - si nécessaire, les particularités concernant les flasques de montage avec trous de montage taraudés ou non.
- Le cas échéant, inscrire les informations relatives au type et au numéro d'identification du connecteur apparié.
- [11] Fournir les informations complémentaires conformément aux exigences suivantes:
- marquage;
 - informations pour les commandes;
 - documents connexes (complémentaires à ceux listés);
 - exigences relatives aux rapports certifiés de lots acceptés (voir CEI QC 001002);
 - modèles associables;
 - autres informations appropriées.
- [12] Le tableau 1 définit les mesures et essais requis pour une homologation par taille d'échantillon fixe.
- Indiquer dans la colonne «*n*» la taille de l'échantillon pour chaque groupe.
- Lorsqu'un essai (ou une mesure) défini ne figure pas dans la CEI 1202-1 mais apparaît dans une autre publication de la CEI, indiquer la référence de la publication par une note dans le tableau.
- Lorsqu'un essai (ou une mesure) défini ne figure pas dans une publication de la CEI, décrire toute la procédure dans une annexe à la spécification particulière. Utiliser un format identique à celui utilisé dans la CEI 1202-1-1. Référencer la procédure par une note dans le tableau.

- [6] Special features
Enter the applicable classification characteristics, optical properties, climatic category.
- [7] Enter the assessment level, as defined in 2.1.5 of IEC 1202-1.
- [8] Add the qualification procedure required for the detail specification (fixed sample or lot-by-lot procedure).
- [9] Enter the reference to the appropriate international or national document containing the outline drawing(s), showing the maximum envelope dimensions of the relevant body, and showing any dimensions necessary for mounting. The outline drawing and relevant panel piercing and mounting detail shall be provided. Variants requiring alternative outline dimensions shall be listed in tabular form.
- [10] The information relevant to each of the variants covered by the detail specification shall include:
- fibre and/or cable types (or sizes);
 - alternative environmental protective finishes;
 - details of alternative mounting flanges, having either tapped or plain mounting holes.
- If applicable, enter the information relative to the type and identification number of the matched connector.
- [11] Enter supplementary information in accordance with the following requirements:
- marking;
 - ordering information;
 - related documents (additional to those listed);
 - requirements for certified records of released lots (see IEC QC 001002);
 - structural similarity;
 - other appropriate information.
- [12] Table 1 defines the required measurements and tests for qualification by fixed sample size.

Specify the sample size for each group in column "n".

When a test or measurement is defined which is not given in IEC 1202-1, but appears in another IEC publication, indicate the reference by a note to the table.

When a test or a measurement is defined, which is not given in an IEC publication, clearly describe the procedure in an individual annex to the detail specification. Use an identical format to that used in IEC 1202-1-1. Reference the procedure by a note to the table.

Après l'achèvement des essais du groupe «0», l'échantillon est divisé pour former les autres groupes d'échantillons. Les instructions relatives à la division des échantillons figurent sous forme de note dans le tableau, si nécessaire.

- [13] Le tableau 2 définit les mesures et les essais requis pour les groupes A et B.

Lorsqu'un essai (ou une mesure) défini ne figure pas dans la CEI 1202-1, mais apparaît dans une autre publication de la CEI, indiquer la référence de la publication par une note dans le tableau.

Lorsqu'un essai (ou une mesure) défini ne figure pas dans une publication de la CEI, décrire toute la procédure dans une annexe à la spécification particulière. Utiliser un format identique à celui utilisé dans la CEI 1202-1-1. Référencer la procédure par une note dans le tableau.

Inscrire le ou les niveaux d'assurance de la qualité. S'il est différent d'un niveau normalisé, il est désigné par la lettre majuscule «X».

- [14] Le tableau 3 définit les mesures et essais périodiques requis pour les groupes C et D.

Indiquer dans la colonne «n» la taille de l'échantillon pour chaque groupe.

Lorsqu'un essai (ou une mesure) défini ne figure pas dans la CEI 1202-1, mais apparaît dans une autre publication de la CEI, indiquer la référence de la publication par une note dans le tableau.

Lorsqu'un essai (ou une mesure) défini ne figure pas dans une publication de la CEI, décrire toute la procédure dans une annexe à la spécification particulière. Utiliser un format identique à celui utilisé dans la CEI 1202-1-1. Référencer la procédure par une note dans le tableau.

Après l'achèvement des essais du groupe «C0» et »D0», l'échantillon est divisé pour former les autres groupes d'échantillons. Les instructions relatives à la division des échantillons figurent sous forme de note dans le tableau, si nécessaire.

Inscrire le ou les niveaux d'assurance de la qualité. S'il est différent d'un niveau normalisé, il est désigné par la lettre majuscule «X».

- [15] Indiquer les particularités, mesures et exigences fonctionnelles requises pour tous les essais et mesures listés dans les tableaux 1, 2 et 3. Faire figurer les mesures à effectuer avant, pendant et après chaque essai.